

Le Collectif Varois pour les droits et la dignité des personnes vieillissantes,

Dans le cadre de la journée mondiale des personnes âgées,

Vous propose

« Les Etats généraux de l'habitat des personnes vieillissantes »

Bien vieillir sous quel toit ?

Un enjeu de société...

L'arrivée au grand âge des générations du « baby boom » constitue pour notre région une perspective majeure de changement démographique et d'écologie humaine pour le vivre ensemble.

En 2030 dans le Var le nombre des plus de soixante ans aura augmenté de près de 60 %, soit un chiffre de 688 000 personnes supplémentaires, dont près de la moitié aura 80 ans ou plus. La population de personnes âgées de plus de 90 ans va doubler dans les 15 ans à venir.

Ce fort vieillissement de la population impactera profondément les politiques publiques : aménagement des territoires, logement, transports, accès aux services, accompagnement sanitaire et social, culture, qualité de la vie des aînés...

En matière de logement les rapports officiels font état de situations très alarmantes pour nos aînés qui ont des revenus de retraite faibles ou souffrent d'un handicap physique ou mental, sont dans l'isolement, la solitude, la grande précarité. Situations qui engendrent des problématiques d'exclusion, de discrimination de souffrance, d'accélération des effets du vieillissement.

On constate le poids grandissant de la demande en logements sociaux, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, la forte aspiration à vivre dans un logement privatif alternatif à la maison de retraite tout en bénéficiant de services communs de proximité...

Nos aînés doivent pouvoir vivre au cœur d'un dispositif éclairé par la solidarité et le partage, dans un environnement enrichi par le lien culturel intergénérationnel, bénéficiant, le moment venu, d'un accompagnement médico-social individualisé, pour un mieux vivre et vieillir ensemble dans la société, partageant en citoyens égaux une même communauté de destin.

Nous plaignons pour une politique publique qui valorise avant tout la primauté du projet social sur les seuls aspects économiques, privilégiant ainsi l'emblème de la balance de la Justice à celle du marchand.

L'objectif du Collectif est de réaliser dans le Var des "Etats Généraux" en raison de l'urgence sociale que représente ce changement démographique. Ils seront l'occasion de réaliser un état des lieux départemental, de permettre les rencontres, les échanges des expériences, de produire des analyses critiques des politiques existantes, de formuler des propositions innovantes à destination des pouvoirs publics.



Déroulement de la journée

Mercredi 1er octobre 2014 de 9 h 00 à 17 h 00

Accueil (Café offert) : 9h00-9h20

Discours d'accueil : 9h20-9h30

Introduction par :

- **Monsieur Alain Villez**, conseiller technique à l'UNIOPSS (union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux), directeur adjoint URIOPSS Pas-de-Calais, président de l'ARCG (association du réseau de consultant en gérontologie), Vice-président des Petits Frères des Pauvres : 9h30 -10h00
ET
- **Madame Muriel Boulmier**, Directrice générale de CILIOPEE, présidente du groupe de travail « évolutions démographiques et vieillissement » du CECODHAS (comité européen de coordination de l'habitat social) : 10h00 - 10h30.

Pause avec animation (exposition photos de Jean-Louis Courtinat « Vivre avec Toit ») : 10h30 - 10h45

Intervention d'un animateur et diffusion d'un film de 4 minutes sur ce qu'il se passe dans d'autres pays : 10h45 - 11h15

Présentation des ateliers :

- 1 - Alternatives citoyennes : 11h20
- 2 - Quel accueil et accompagnement pour les populations vieillissantes atypiques ? : 11h30
- 3 - Habitat collectif institutionnel : 11h40
- 4 - Bien vieillir chez soi : le maintien à domicile : 11h50

Déjeuner : 12h00 -13h00

Ateliers : 13h00 - 15H00

Pause : 15h00 - 15h15

Synthèse des ateliers : 15h15 - 16h15

Table ronde Intervenants/Animateurs/public/Préfet/Conseil général : 16h15 - 16h45

Conclusion : 16h45 -17H par un des deux intervenants avec distribution de roses



Descriptif des ateliers

L'objectif général des ateliers est de donner la parole aux participants. Un temps d'échanges d'opinions et un temps d'échanges constructifs et d'analyses pour des propositions concrètes dans le territoire du VAR.

Les ateliers se dérouleront en deux temps: débat/échanges puis solutions/propositions

1er Atelier : Alternatives citoyennes

Il existe des expériences de logements alternatifs (habitat regroupés, colocation, béguinage...) initiées par des collectifs de citoyens ou des associations, en France ou ailleurs (Belgique...) parfois depuis de nombreuses années,

Groupe 1 : Des expériences différentes : utopie ou réelle alternative ?

Groupe 2 : Quelles sont les difficultés pouvant empêcher ces initiatives ? Quelles en sont les limites ?

2ème Atelier : Quel accueil et accompagnement pour les populations vieillissantes atypiques ?

Ces personnes n'entrent dans aucune « case » institutionnelle lorsqu'un nouvel habitat est nécessaire. La prise en compte de la complexité et comment et jusqu'à quel point pouvons-nous adapter « le système » pour des besoins individuels. Tenir compte de la complexité des personnes pour répondre à leurs besoins individuels est parfois incompatible avec les projets d'établissement et ses modes de fonctionnement.

Groupe 1 : Quelles difficultés rencontrent ces personnes pour trouver des lieux de vie adaptés? Quels sont les points de blocage entre les populations et l'offre existante.

Groupe 2 : Quelles difficultés rencontrent les établissements dans l'accueil des personnes vieillissantes atypiques ? L'équilibre entre la vie et la prise en charge collectives et individuelles est difficile à trouver ce qui met à mal parfois les équipes. Quels outils à imaginer pour faciliter les aménagements nécessaires ?

3ème Atelier : Habitat collectif institutionnel (EHPAD, par exemple)

L'institutionnel est-il la seule forme d'hébergement collectif ?

Groupe 1 : Qu'est ce qui existe et quelles en sont les limites ? L'accompagnement et le fonctionnement sont-ils adaptés aux personnes vieillissant dans ces établissements?

Groupe 2 : Quels sont les droits, les risques et les choix pour les personnes admises en établissement ?

4ème Atelier : Bien vieillir chez soi : le maintien à domicile

Le maintien à domicile favorisé en dépit de l'orientation sur un établissement. Rester à domicile ou entrer en établissement est souvent un choix qu'une personne âgées doit faire. Ceux qui l'entourent sont amenés à aider à ce choix difficile. Il s'agit de se poser les bonnes questions pour répondre au mieux aux besoins réels de la personne.

Groupe 1 : Du point de vue de la personne, quels sont les avantages et les contraintes du maintien à domicile ?

Groupe 2 : Quels sont les enjeux (conséquences) et les logiques du maintien à domicile ?



Quelques données chiffrées

Un défi démographique en France

- Les personnes âgées de 60 ans et plus seront 20 millions en 2030, et même 24 millions en 2060, contre 15 millions aujourd'hui.
- Les Français âgés de 75 ans et plus verront leur nombre doubler d'ici 2060, passant de 5,7 millions en 2012 à 12 millions.
- Le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans pourrait quadrupler d'ici 2050, passant de 1,4 millions à 4,8 millions.

Une croissance plus relative du nombre de personnes en perte d'autonomie

- Pour 1,2 millions de bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie actuellement, les projections vont de 1,4 à 1,6 millions en 2025, de 1,7 à 2,2 millions en 2040.

Un défi démographique dans le VAR

- Entre 2007 et 2030, l'évolution des plus de 65 ans va connaître une très forte augmentation, plus forte que l'évolution de la population générale : 32,0% pour les plus de 65 ans contre 25,6% pour la population totale du VAR.
- Elle passe ainsi de 16,3% à 25,6% de la population française.

